

De la prudence à la confiance ? Transformations de l'agir prudentiel

Sylvie Mezzena* & Didier Vrancken**

* Professeure associée à la Haute école de travail social de Genève (HES-SO) - Suisse

** Professeur de sociologie à l'Université de Liège - Belgique

Résumé en français :

L'agir prudentiel, un concept au cœur des transformations des activités et des métiers du secteur social - Didier Vrancken et Sylvie Mezzena

Le long mouvement d'évolution contemporaine des politiques sociales s'accompagne d'une reconfiguration de leurs frontières notamment dans deux directions qui seront abordées conjointement en toile de fond de cet article. La première est celle d'une extension du champ de leur intervention vers de nouveaux groupes en difficulté, vers de nouvelles thématiques ou de nouvelles questions sociales, à partir de nouvelles réponses institutionnelles (Esping-Andersen, 2008). La seconde est celle d'une intervention croissante des métiers du social et de l'intervention s'accompagnant également d'une crise des « métiers inspirés » chers à Weber (Schnapper, 2002). Cette crise des métiers s'est accompagnée d'une réflexion sur le concept de prudence en sociologie des professions (Champy, 2009, 2011) et, dans le champ du travail social en particulier, d'une controverse sur sa pertinence (Kuehni, 2019). Tout en prolongeant de précédents travaux et de recherches communes sur la prudence dans l'action sociale, cet article sera structuré autour de 5 propositions ou hypothèses visant à identifier une tension entre agir prudentiel et confiance en travail social en tant qu'agir incertain, situé, singularisé et engagé mobilisant un « autre » rapport aux savoirs (académiques, professionnels et profanes, ou encore expérientiels). Cette double thématique de la prudence ou de l'agir prudentiel et de la confiance, depuis ces deux phénomènes que l'on peut penser comme étant co-constitutifs dans l'activité, est centrale pour comprendre les évolutions actuelles du travail social au cœur de politiques sociales en transformation.

Résumé en anglais :

Prudential action, a concept at the heart of transformations in social sector activities and professions - Didier Vrancken and Sylvie Mezzena

The long contemporary evolution of social policies has been accompanied by a reconfiguration of their boundaries, particularly in two directions that will be discussed together in the background to this article. The first is that of an extension of the scope of their intervention towards new groups in difficulty, towards new themes or new social issues, based on new institutional responses (Esping-Andersen, 2008). The second is the increasing intervention of social and intervention professions, which is also accompanied by a crisis in the 'inspired professions' dear to Weber (Schnapper, 2002). This crisis of professions has been accompanied by reflection on the concept of prudence in the sociology of professions (Champy, 2009, 2011) and, in the field of social work in particular, by controversy over its relevance (Kuehni, 2019). While extending previous

work and joint research on prudence in social action, this article will be structured around five propositions or hypotheses aimed at identifying a tension between prudential action and confidence in social work as uncertain, situated, singularised and committed action mobilising a 'different' relationship to knowledge (academic, professional and lay, or experiential). This dual theme of prudence or cautious action and trust, from these two phenomena that can be thought of as co-constitutive in the activity, is central to understanding current developments in social work at the heart of transforming social policies.

Résumé en espagnol:

La acción prudencial, un concepto en el centro de las transformaciones de las actividades y profesiones del sector social - Didier Vrancken y Sylvie Mezzena

La larga evolución contemporánea de las políticas sociales ha ido acompañada de una reconfiguración de sus límites, en particular en dos direcciones que se abordarán conjuntamente en los antecedentes de este artículo. La primera es la de una ampliación del ámbito de su intervención hacia nuevos grupos en dificultad, hacia nuevos temas o nuevas cuestiones sociales, a partir de nuevas respuestas institucionales (Esping-Andersen, 2008). La segunda es la creciente intervención de las profesiones sociales y de intervención, que también va acompañada de una crisis de las «profesiones inspiradas» queridas por Weber (Schnapper, 2002). Esta crisis de las profesiones ha ido acompañada de una reflexión sobre el concepto de prudencia en la sociología de las profesiones (Champy, 2009, 2011) y, en el ámbito del trabajo social en particular, de una controversia sobre su pertinencia (Kuehni, 2019). Al tiempo que amplía los trabajos previos y las investigaciones conjuntas sobre la prudencia en la acción social, este artículo se estructurará en torno a cinco proposiciones o hipótesis destinadas a identificar una tensión entre la acción prudencial y la confianza en el trabajo social como acción incierta, situada, singularizada y comprometida que moviliza una relación «diferente» con el conocimiento (académico, profesional y lego, o experiencial). Este doble tema de la prudencia o de la acción cautelosa y de la confianza, a partir de estos dos fenómenos que pueden pensarse como co-constitutivos en la actividad, es central para comprender la evolución actual del trabajo social en el centro de la transformación de las políticas sociales.

1. Introduction

Dans cet article, nous proposons de nous ressaisir des discussions qui se sont déployées ces dernières années, à la suite des travaux de Champy (2009, 2011), sur la question du prudentiel ou de l'agir prudentiel dans les pratiques du travail social. Nous proposons de les questionner en articulant nos entrées respectives que sont d'une part l'analyse des politiques sociales, et d'autre part l'analyse de l'activité. Nous tentons en effet depuis maintenant quelques années de croiser nos approches afin de les amener à se rencontrer, en expérimentant quels peuvent être ces espaces de rencontre en termes d'objets de questionnement et d'effets d'analyse – par exemple concernant la construction de la connaissance et le travail politique à l'œuvre dans cette construction (Mezzena, 2019 ; Vrancken, 2019).

Sans revenir sur les termes d'un débat critique entamé avec Florent Champy sur la nature prudentielle du travail social (Kuehni, 2019), notre discussion nous permettra de développer plusieurs réflexions intimement liées. Nous verrons combien la question de la prudence ou de l'agir prudentiel, selon la façon dont on la pose, fait varier notre perspective pour comprendre les évolutions actuelles du travail social au cœur des politiques sociales et des États sociaux européens qui deviennent de plus en plus des États d'intervention sociale (Schnapper, 2002 ; Vrancken, 2023). En d'autres termes, le questionnement que nous souhaitons proposer dans cet article serait : qu'est-ce que la prudence peut nous faire dire sur le monde actuel, et plus particulièrement sur le travail social, sur ses rapports aux politiques sociales, aux métiers et aux savoirs, comme le propose le numéro de cette revue ? Cette question nous amène à soulever en discussion celle du rôle politique d'un agir prudentiel au cœur d'une démocratie dont la nature providentielle – et donc éminemment « professionnalisée » – n'a guère été suffisamment prise en considération.

Nous allons nous intéresser à la façon dont la proposition d'un agir prudentiel, étayée dans différents travaux que nous allons passer en revue, nous fait penser les pratiques. « Pratiques » au sens ici d'un geste pragmatiste s'intéressant aux conséquences des idées pour l'expérience et, pour ce qui nous occupe, à la problématisation scientifique de l'expérience de l'intervention : vers quoi les discussions actuelles sur l'agir prudentiel attirent-elles notre attention dans notre description et notre discussion des pratiques et du savoir-faire ? Que visibilisent-elles ou au contraire que peuvent-elles également invisibiliser ? Dans quelles directions orientent-elles la construction de « nos » problèmes, qu'il s'agisse de problèmes de recherche ou de problèmes professionnels, le tout soulevant des questions relatives aux frontières et aux mouvements du social. Nous allons tenter de traiter la question de l'agir prudentiel en la réinscrivant dans des frontières que Lechaux définit comme « des fronts professionnels » relevant de « l'ordre pragmatique du travail social », au sens d'un « ordre du travail réel en prise continue avec les transformations de la question sociale et les redéfinitions des problématiques sociales » (Lechaux, 2022, p. 25).

2. L'agir prudentiel ressaisi depuis la lorgnette des politiques sociales

Le long mouvement d'évolution contemporaine des politiques sociales s'accompagne d'une reconfiguration de leurs frontières, ou plutôt de la mise en interrogation de ces mêmes frontières à partir d'une double dynamique.

On peut situer la première de ces dynamiques autour d'une extension du champ de l'intervention des politiques sociales vers de nouveaux groupes en difficulté, vers de nouvelles thématiques ou de nouvelles questions sociales. On peut ainsi rappeler que dès sa fondation après la seconde guerre mondiale, l'État social, dans la diversité de ses formes (Esping-Andersen, 2008), ne s'est pas réduit à une simple machine à indemniser. Il est, au contraire, devenu une réalité englobante et structurante au sein de nos sociétés. Si sa philosophie de départ était d'offrir un filet de sécurité minimal pour les plus démunis réputés incapables de travailler, son rôle s'est largement étendu, l'État social jouant un

rôle considérable sur les cycles de vie. Il a ainsi créé de l'emploi, en favorisant l'accès aux femmes, accompagné la reconversion des industries, soutenu activement la formation, conditionné les solidarités entre générations. Le champ des politiques sociales n'a cessé de s'étendre, leur finalité étant, nous rappelle Esping-Andersen, de permettre « aux individus de concilier harmonieusement vie professionnelle et vie familiale, de rendre compatible le fait d'avoir des enfants et un travail, et de combiner une activité productive avec des loisirs riches de sens et épanouissants ».

Dans ce contexte de développement d'un véritable processus de « démocratie providentielle » (Schnapper, 2002), la seconde dynamique interrogée est celle d'une intervention croissante des métiers du social s'accompagnant également d'une crise des « métiers inspirés » chers à Weber. En effet, comme l'a bien montré Schnapper (2002), cette extension de l'intervention des politiques sociales s'est accompagnée d'un essor considérable des métiers du social et de l'intervention, afin de répondre aux attentes en provenance tant des populations elles-mêmes que des services publics. Attentes d'éducation, de formation, de culture, de santé, de mobilité, de sécurité, de reconnaissance de la diversité, d'aspiration à une vie saine et de qualité, etc., auxquelles les politiques publiques ont répondu progressivement, tout en élargissant continuellement leur champ d'intervention – et cela tout en cherchant les moyens financiers, techniques, humains pour y parvenir.

À cette crise des métiers « inspirés » se sont jointes de nouvelles demandes dans un contexte de libéralisation et de volonté de compresser les dépenses publiques. À mesure qu'ils se déployaient, voire se démultipliaient autour de tant de métiers dits « nouveaux », ces mêmes métiers se retrouvaient confrontés à des problèmes de coûts mais également de responsabilité face aux citoyens, l'État se déchargeant souvent sur eux. En effet, plus ces métiers « inspirés » intervenaient et plus était attendu d'eux qu'ils interviennent pour mettre littéralement les politiques publiques en action, leur donner corps dans un contexte général d'activation de ces dernières.

Cette crise des métiers s'est accompagnée d'une réflexion sur le concept de prudence en sociologie des professions (Champy, 2009, 2011) – dans le champ du travail social en particulier – ainsi que d'une controverse sur sa pertinence (Kuehni, 2019). Rappelons qu'à l'origine pour Champy, fidèle qu'il était en cela à toute une longue tradition analytique en sociologie des professions, comme le travail social ne disposait pas de suffisamment d'autonomie de réflexion, il ne pouvait être considéré comme une profession à part entière.

Nous avons, dans des publications antérieures (Vrancken, 2012, 2019), discuté les thèses de Champy. Si la force du geste théorique proposé par Florent Champy consista bien en une réinterpellation du concept de profession à travers la prudence, nous avons tenté de présenter et de discuter cet apport à partir de trois constats intrinsèquement liés et dépendants les uns des autres, en particulier dans le champ de l'intervention sociale. À savoir : premièrement, la nature incertaine ; deuxièmement, située ; et troisièmement, singularisée à travers l'exercice concret du travail social. C'est depuis ces constats, qui

Commenté [SM1]: Il faut maintenir, car il s'agit bien ici des métiers nouveaux (et non pas des métiers inspirés)

rejoignent les travaux de l'analyse de l'activité, que nous avons fait l'hypothèse du caractère prudentiel de l'activité (Vrancken, 2012, 2019). Aujourd'hui, dans la poursuite de cette discussion, nous souhaitons davantage spécifier, et par là faire évoluer nos réflexions sur l'agir prudentiel autour de cinq propositions qui offriront autant de points de discussion :

- nous serions dans des mondes de plus en plus complexes et incertains, traversés par la complexité, par le risque ;
- dans de tels mondes, l'activité prudentielle du travailleur social est elle-même incertaine, tâtonnante, elle renvoie davantage à l'image du « bricolage » ;
- en définitive, s'il fallait garder l'idée d'un agir prudentiel, être prudent impliquerait aussi et surtout de faire confiance à l'expérience ;
- évoluant dans un contexte d'incertitude, si les métiers du social bricolent et déploient une activité prudentielle, à l'instar des situations d'activité ils développent alors des connaissances ;
- question : et si la prudence représentait surtout une adresse à la nouvelle gouvernance managériale ?

3. Des mondes de plus en plus complexes et incertains, traversés par le risque

En premier lieu, la discussion sur l'agir prudentiel met fortement l'accent sur le fait que le déploiement des métiers du social se fait dans un contexte d'incertitude. Nous souhaitons commencer par préciser ce que nous entendons par incertitude. Avec l'analyse de l'activité nous reconnaissons, depuis le postulat fondateur d'un écart entre prescrit et réel, que l'incertitude est irréductible à l'effectuation de toute activité. Nous retrouvons ici le postulat du partenariat avec l'environnement cher à Dewey (1993). Postulat pour une part réaliste, avec un milieu toujours déjà-là mais qu'il s'agit de transformer en un environnement qui rencontre nos besoins par le truchement d'un travail d'enquête (Mezzena, 2018 ; Mezzena & Krummenacher, 2022). Un environnement ainsi modifié qui, tout en répondant à nos intérêts en nous transformant dans la foulée, nous permet de construire, inventer et connaître des mondes.

Dans cette perspective, si l'on prend au sérieux ces présupposés, l'incertitude n'est pas nouvelle dans les pratiques, mais elle est de nature ontologique : toute activité étant contextualisée, l'incertitude lui est inhérente. Cette discussion peut être étendue à la question de la complexité. Molina (2019) relève par exemple que les travailleurs sociaux font désormais face à des situations complexes et s'aperçoivent de plus en plus de l'étroite intrication des problèmes, ceux-ci apparaissant reliés en chapelet à bien d'autres, qui nécessitent l'intervention d'autres professionnels, d'autres services, et des dynamiques de réseaux institutionnels. Ce constat rejoint notre approche. Nous considérons en effet que depuis le postulat de la continuité de l'expérience, cher à Dewey et James, les problèmes pratiques ont toujours été enchevêtrés les uns aux autres, en se construisant depuis une interdépendance. Et à ce sujet, nous aurions même envie d'ajouter que les professionnels ne nous ont pas attendus pour « faire » au quotidien avec cette complexité, en la pensant à partir de leur expérience.

Nous pouvons à présent spécifier la façon dont nous pouvons qualifier cette incertitude qui est au cœur des discussions sur l'agir prudentiel. Si nous ne lui reconnaissons pas un caractère inédit en la considérant d'emblée comme immanente à toute activité, en revanche nous pouvons la qualifier d'accrue. Nous pouvons en effet faire l'hypothèse que l'incertitude actuelle s'est intensifiée, et notre tâche serait alors de documenter – notamment depuis l'analyse de l'activité – ces formes nouvelles d'incertitude et leurs conséquences pour les pratiques. L'incertitude s'est accrue mais elle n'est pas inédite.

4. Une activité prudentielle incertaine, renvoyant davantage à l'image du « bricolage »

Du point de vue des discussions sur l'agir prudentiel, dans un tel contexte incertain et complexe le travailleur social devrait redoubler de prudence. Pour Ravon (2019) par exemple, dans un ouvrage-BD corédigé avec le collectif Métis, il s'agit pour le travailleur social, et tout au long de son intervention, de faire preuve de *Patience, de prudence et de petits pas*. Prudence pour la ou les personnes auprès desquelles il intervient mais également pour les collègues, pour les institutions et bien sûr pour lui-même. La prudence serait fondamentalement une réponse ou plutôt une réaction face à l'incertitude, du type : « En tant que travailleur social, je ne suis pas certain, je me dois donc d'agir avec prudence, d'autant plus si je ne puis pas ne pas intervenir ! ». Fondamentalement, l'activité prudentielle du travailleur social renverrait donc à celle de l'agir dans un monde incertain (Barthe, Callon & Lascoumes, 2001), et elle relèverait de l'expérimentation de réponses, voire du bricolage cher à Claude Lévi-Strauss qui, rappelons-le, recourait au vocable dans un sens non péjoratif. Bricoler ne signifie nullement que les travailleurs sociaux font un peu n'importe quoi, mais plutôt qu'ils accomplissent un travail difficilement formalisable, malaisément balisé, qui pose d'emblée la question de son évaluation et celle de ses limites. Ainsi Lévi-Strauss montrait-il dans *La pensée sauvage* (1962) combien le bricoleur, contrairement à l'ingénieur qui programme et planifie, doit « s'arranger avec les moyens du bord » en situation.

Dans cette optique, la prudence serait en quelque sorte coconstitutive de l'incertitude. À cet égard, on pourrait avancer que pour le professionnel, l'activité prudentielle apparaîtrait avant toute chose comme cette capacité à faire, à agir concrètement dans une incertitude de plus en forte ; incertitude réclamant cette forme de sagesse pratique ou cette disposition pratique aristotélicienne (*phronesis*) qu'est la prudence, amenant le professionnel à saisir les enjeux pratiques en situation.

Le point de vue de l'activité nous fait voir les choses un peu autrement si l'on considère le travail d'enquête mené sans cesse par les professionnels. Leur investigation pratique déployée en situation leur permet en effet de construire leurs problèmes pratiques en opérant avec les influences issues de l'environnement – sources d'incertitudes. Or nous observons dans nos recherches que curieusement, dans les pratiques et les enquêtes qui les construisent, il est davantage question de prise de risque que de prudence. Nous l'avons dit, l'incertitude est permanente, et s'il est possible pour les professionnels qui connaissent leur travail – à force d'expérimenter des situations – d'anticiper des risques,

ils ne peuvent pas prédire ceux-ci. Et c'est justement parce que l'activité est de nature foncièrement expérimentale qu'agir ne peut être que risqué. En effet, le partenariat avec l'environnement implique pour les professionnels de découvrir, en situation, comment cet environnement répond à leurs ajustements. De la même manière, la façon dont ils vont s'y prendre pour réguler la chaîne des effets issus de ces ajustements mutuels ne peut se découvrir qu'en cheminant au fur et à mesure. C'est ce cheminement, fait d'une logique conséquentialiste, qui leur permet de construire une certaine perspective. À savoir une certaine manière d'orienter la construction des problèmes pratiques qui « fasse sens », c'est-à-dire qui donne une direction intéressante en termes d'effets recherchés pour la mission.

Mais là encore, il nous faut clarifier ce que l'on entend par « risqué ». En s'appuyant sur cette idée d'une réalité qui est en partie prédonnée mais sans être déjà *toute* donnée (1), si risque il y a, alors, comme pour toute entité humaine ou non-humaine engagée dans l'activité, la qualité de ce risque va varier selon l'agencement constitutif de l'activité, selon la façon dont les rapports vont se construire et se redistribuer entre les « choses » constitutives de cette activité. Et nous observons que pour les professionnels, il s'agit non pas de neutraliser ou d'éradiquer les risques, mais bien de transformer leurs qualités, cela en réduisant la probabilité qu'ils nuisent aux effets recherchés (Mezzena, 2020). Et c'est à force d'enquêter, d'expérimenter des situations en prenant justement certains risques mesurés au fil de l'expérience, que progressivement cette prise de risque sera appréciée, connue et dans la foulée, avec le temps, transformée. Par ailleurs, cette transformation des risques n'est pas le seul fait des professionnels : les usagers apprennent avec eux et finissent par ne plus être engagés de la même manière dans le rapport aux risques.

Comme le faisait remarquer un cadre intermédiaire responsable d'une équipe éducative dans une institution du champ du handicap (2), si l'on suivait les injonctions des experts d'un service étatique de contrôle qualité pour qui une simple bouilloire devrait être sous clef pour garantir un risque zéro, alors le travail éducatif ne serait tout bonnement plus possible. Et c'est là que la professionnalité entre en jeu, pleine non pas tant de retenue prudente que de prise de risque : c'est une connaissance située, dont les effets sont globalement appréciés dans la continuité de l'expérience, d'une situation à l'autre et au fil du temps. Elle permet progressivement aux éducateurs d'être suffisamment sûrs que dans le contexte de telle activité précise du quotidien, c'est-à-dire dans telle situation constituée par tel agencement avec tel usager et telles conditions, utiliser la bouilloire comme outil produisant de l'opportunité éducative n'implique certes pas un risque zéro, mais permet de faire suffisamment confiance pour s'y engager avec le résident. On aperçoit ainsi que si l'on doit questionner la prudence, il est difficile de le faire sans convoquer dans le même temps ce qui serait de l'ordre d'une certaine imprudence, en envisageant la question des prises de risques inhérentes à toute activité en train de se faire.

Finalement, si l'on devait garder cette idée de prudence, du point de vue de l'analyse de l'activité elle ne serait pas en soi une qualité attachée à la personne ou un trait de son caractère. Elle représenterait une facette ou une propriété parmi d'autres de l'activité

pour « faire avec » l'incertitude, comme qualité émergente des situations incertaines de travail.

5. Être prudent impliquerait aussi et surtout de faire confiance

En fait, nos travaux nous amènent effectivement à reconnaître une forme de prudence à l'œuvre dans les pratiques, mais nous la situons sensiblement ailleurs. Cette prudence est associée à l'usage des idées. Dans les pas de James (2005, 2007) et de sa pensée des conséquences, il s'agit pour les professionnels d'apprécier les idées pour la façon dont elles font concrètement une différence pour l'expérience. Comment telle idée, si elle guide notre action, construit-elle les bénéficiaires : comme subissant l'intervention ou comme gagnant du pouvoir d'agir ? Et telle idée, comment construit-elle les professionnels : comme agissant *sur* les personnes ou *avec* elles ? Telle idée ouvre-t-elle de nouveaux possibles en attirant l'attention sur certaines pistes dans le travail d'enquête ?

Et nous constatons que là où les professionnels sont particulièrement prudents, c'est dans l'usage de catégories prédéfinies, notamment au sujet des usagers. Il s'agit de catégories issues de théories ou de modèles qui, tout en semblant déjà a priori données, cherchent à neutraliser la nature indéterminée des situations, mais finissent par desservir la pratique en ne permettant pas de construire des problèmes qui font avec les potentialités des personnes. Or ces potentialités ne sont pas elles-mêmes déjà données. Elles attendent au contraire que l'on vienne à leur rencontre pour pouvoir éclore et gagner en puissance. Comme l'a exprimé avec finesse un éducateur intervenant au domicile des familles dans le champ particulièrement sensible de la protection de l'enfance, il s'agit « d'être prudent avec les concepts et authentique dans la relation » (3).

Nous observons ainsi que les professionnels sont particulièrement prudents en veillant à ne pas enfermer les usagers dans des manières de les considérer qui ne favorisent pas des ajustements leur permettant de partir de là où ils sont, de ce qui les intéresse. Pratiques qui au final font encourir le risque de ne pas permettre aux professionnels d'amener les usagers à s'engager avec eux dans le travail d'enquête. Tel est le pari à tenir : construire suffisamment de confiance pour que les usagers rejoignent les professionnels dans le mouvement de la perspective recherchée (4). Autrement dit : faire enquêter les usagers avec eux (Mezzena, 2022 ; Mezzena & Fehlmann, 2021). Depuis notre perspective située sur les pratiques et le travail d'enquête en partenariat avec l'environnement, le duo « risque et confiance » semble plus réaliste, plus utile et plus juste que la notion d'agir prudentiel pour décrire l'engagement des professionnels et des usagers dans l'incertitude de l'activité. Ainsi, si prudence il y a et si nous devons garder cette notion, nous resituerions son usage dans la façon de construire le monde sans le prédéfinir. Cela en apprenant à partir de la façon dont il répond et s'ajuste en retour à nos actions, en laissant au maximum ouverts les possibles et en privilégiant des idées (5) dont les conséquences font avancer les problèmes pratiques dans une direction intéressante pour la mission.

En adoptant le point de vue de l'activité, nous pouvons accéder à une tout autre lecture qui réarrime la question prudentielle dans l'engagement expérientiel, sans l'extraire du mouvement justement complexe et incertain qui caractérise le partenariat avec

Commenté [SM2]: Il s'agit d'une notion centrale pour saisir la prudence et nous décidons de la maintenir

l'environnement constitutif de l'activité. Ici, la question de la prudence ne serait alors plus réifiée depuis l'extrapolation d'un certain plan de l'expérience, qui comporte le risque d'invisibiliser toute la complexité dans laquelle serait prise cette prudence, ainsi que la nature profondément indéterminée de l'activité. Là se trouve peut-être un premier paradoxe de la discussion sur l'agir prudentiel : en pensant en quelque sorte la prudence de façon hors-sol, en l'isolant de la complexité qui constitue le tissu vivant et le mouvement incertain de l'activité, on la réifie en lui faisant justement perdre toute sa teneur et son épaisseur, et par conséquent son intérêt pour la description des pratiques et du savoir-faire.

6. Des métiers prudentiels du social qui bricolent et développent des connaissances

Discuter ce statut ou cette nature de l'incertitude et de la complexité – et dans la foulée, du risque – se révèle important au vu des récentes discussions consacrées à l'agir prudentiel. Celles-ci soulèvent un nouveau débat sur le renouvellement des régimes de connaissance dans la pratique. En cela, elles croisent nos travaux respectifs (Mezzena, 2019 ; Vrancken, 2019).

Selon la façon dont le problème de l'incertitude est construit, le débat prend en effet une tout autre tournure. Lorsque ce problème est posé de telle façon qu'il suggère qu'auparavant aucune incertitude n'était de mise, alors une voie consiste à dire que nous avons affaire à un nouveau régime de connaissance pour les professionnels. Voie qu'identifie Ravon (2016) sous l'étiquette d'« emprise de la situation ». Nous pouvons comprendre, avec cette formule, que nous aurions désormais affaire à une connaissance nouvelle, de nature située, qui se déploierait dans les manières de faire et qui construirait la pratique en la contextualisant.

Une autre voie, en appui sur les postulats d'une incertitude ontologique, irréductible au déroulement de toute activité et de la continuité de l'expérience, défend plutôt l'idée que l'incertitude a toujours existé dans les pratiques. Il n'y aurait donc pas un nouveau régime de connaissance en tant que tel – régime qui serait à l'œuvre dans les pratiques et qui serait au fondement de celles-ci. En effet, les problèmes pratiques ont toujours été instaurés à partir d'une réalité qui n'a eu de cesse d'opérer son influence sur leur construction. En revanche, à défaut d'un nouveau régime épistémologique situé de connaissance, nous pouvons reconnaître que les problèmes sont construits depuis un contexte différent, qui serait inédit depuis une incertitude accrue.

Par exemple, la crise du Covid-19 a montré clairement (6) que le processus de paupérisation gagne peu à peu les personnes les plus vulnérables et les moins protégées socialement. Des problèmes de logement, de chauffage, d'accès à l'eau et à l'énergie, de revenus, de santé, de santé mentale, de pauvreté d'accès à la nourriture, d'isolement, de perte de sens, de moyens de communication (fracture numérique), d'emplois, de formation, d'enseignement, sont étroitement reliés. En outre, les formes d'inégalité entre homme et femme, avec ou sans revenus, riche ou pauvre, en couple, en famille ou isolé, jeune ou moins jeune, diplômé ou non, etc., se recouvrent et renvoient à de véritables

Commenté [GD3]: J'entends bien la fonction « situé » en tant qu'adjectif, mais n'est-il pas un peu trop fréquemment utilisé dans l'article ?

Commenté [SM4R3]: Nous la gardons, voir notre commentaire plus haut

dynamiques de parcours, nous rappelant combien nous sommes inégaux sur certains registres mais pas sur tous (Dubet, 2014, p. 23). Dans ce contexte inédit, il s'agit d'inventer de nouvelles manières de répondre à ces problèmes, de composer avec eux depuis de nouveaux ajustements à tester dans le vif de l'action. En revanche, le travail d'enquête que la pratique exige des professionnels – pour expérimenter des voies en appréciant les effets à partir de la manière dont l'environnement répond à son tour à ces investigations pratiques, ainsi qu'en anticipant l'advenue de certains risques –, n'est lui pas nouveau.

Ainsi, dans cette seconde voie épistémologique, l'incertitude que nous qualifions d'« accrue » ne serait pas à l'origine d'un nouveau régime de connaissance pratique dans les activités, mais plutôt à l'origine d'un nouveau régime de connaissance scientifique : il s'agirait de dire que la reconnaissance par les chercheurs de cette incertitude intrinsèque à toute pratique en train de se faire, amène à une nouvelle manière de considérer les pratiques, de les observer et de les décrire (Mezzena, 2019). Dans cette seconde vision, on reconnaît aussi que si le « nouveau » régime de connaissance est épistémologique et scientifique à défaut d'être pratique, en revanche une certaine intensification de l'incertitude impose aux professionnels de trouver de nouvelles manières de composer avec elle et est ainsi à l'origine de nouveaux ajustements en situation, de nouvelles expérimentations qui transforment les manières de construire les problèmes.

Et voilà que la boucle est bouclée : prenant appui sur la reconnaissance du primat de l'activité, lui-même s'appuyant sur un postulat réaliste affirmant la force irréductible du réel dans la constitution de l'activité, nous pouvons reconnaître à la connaissance scientifique – qui n'est pas hors du monde mais fait bien contexte avec lui – le pouvoir d'influencer les pratiques depuis de nouvelles idées qui circuleraient à leur sujet, qui attireraient l'attention des institutions et des acteurs sur les pratiques. Mais nous ne pouvons lui reconnaître le privilège de fonder la connaissance constitutive des dites pratiques en lieu et place du réel.

Au fond, ce qui est discuté ici est la reconnaissance ou non de quelque chose qui serait prédonné, qui serait premier dans la constitution du monde et des pratiques ; à savoir une réalité qui impose ses conditions et qui n'attend pas que la science s'interroge à son sujet pour exister et exercer son influence. Mais c'est un prédonné qui en même temps n'est pas déjà « tout donné », une fois pour toutes, ou *ready made* dirait Dewey. Parce que la réalité est toujours en train de se faire, comme le suggèrent les pragmatistes.

7. Une prudence à l'adresse de la nouvelle gouvernance managériale ?

Nous souhaitons encore soulever quelques derniers éléments de discussion en rapport avec la nouvelle gouvernance managériale. Nos travaux à ce sujet (Mezzena, 2019 ; Mezzena, Cornut & Stroumza, 2019 ; Mezzena, Vrancken et Cornut-Piler, 2023), ainsi que d'autres (Bellot, Bresson & Jetté, 2013), ont souligné combien le travail social est lui-même traversé par une mouvance managériale qui entend précisément réduire, voire résoudre les incertitudes organisationnelles inhérentes au travail social, en se fondant sur des définitions standardisées des pratiques et de leur mise en œuvre. C'est notamment là,

selon nous, que peut se poser aujourd'hui la pertinence d'une discussion autour d'une certaine forme de prudence dans les pratiques.

Nous avons constaté que parfois, pour les professionnels, l'écart entre ce qui est prescrit et le réel se joue aussi dans ce qui est dit et montré de l'activité. Il peut en effet être plus prudent de ne pas donner accès à l'activité réelle pour protéger le travail et les bénéficiaires auxquels il se destine. Ainsi, la fameuse tricherie dont Dejours (1993) a si bien montré les mécanismes peut-elle consister à laisser les acteurs en charge de la gestion de l'organisation du travail croire ce qu'ils veulent croire, au sujet du travail effectué, tout en continuant à faire autre chose ou à faire différemment pour garantir une qualité de travail. Être prudent consisterait alors à cacher le vrai boulot, en laissant l'outillage technico-administratif utilisé dans les dispositifs managériaux dépeindre un travail somme toute virtuel, pour que le vrai boulot puisse continuer à se faire en paix.

De plus, ainsi que l'a bien montré Giuliani (2019), lorsque les finalités de l'activité professionnelle sont définies de manière à formater largement les tâches des intervenants, il y a fort à parier que les possibilités d'instaurer une activité prudentielle soient fortement limitées – à moins de concevoir que celle-ci pourrait se voir à son tour instrumentalisée, récupérée par le nouveau management à des fins d'éradication du risque.

Enfin, les travaux de Gaspar (2012) montrent que, dans les pratiques diversifiées des travailleurs sociaux, ceux parmi ces derniers qu'il identifie comme relevant d'un « pôle des travailleurs sociaux normatifs » préfèrent s'en remettre aux règles, aux lois, aux convenances et aux hiérarchies. Ils sont attentifs au « cadre » et au respect du droit, et entendent se mobiliser affectivement le moins possible dans un métier qu'ils exercent sans passion, et qui requiert davantage à leurs yeux l'éducation aux règles et aux pratiques sociales qualifiées de normales, et le contrôle. Si certains se satisfont de cette situation, d'autres la vivent de manière plus douloureuse, dans le repli, la fin de l'esprit d'initiative, la mise à distance affective, la lassitude, voire l'attente de la retraite ou le changement d'affectation. Bref, dans la perte de sens.

Ces constats nous amènent à identifier un deuxième paradoxe au sujet de la prudence. À savoir qu'elle répondrait au besoin de protéger les pratiques à l'égard de mécanismes gestionnaires justement censés les « manager », c'est-à-dire de leur permettre de fonctionner au mieux du point de vue de leurs besoins propres.

8. Conclusion : être prudent avec la prudence

On le voit, la prudence ne résume en rien à elle seule un champ traversé par une multiplicité de régimes d'action et de connaissances mobilisés. Elle n'est en rien la « panacée » (Giuliani, 2019 ; Champy, 2019). Soulet (2019) propose d'affirmer que la prudence demeure un critère essentiel pour se ressaisir de cette vieille question de la difficile professionnalisation du travail social. Encore faut-il nous assurer de connaître avec quoi opère concrètement cette notion de prudence, lorsqu'on la convoque pour discuter les pratiques. Le risque est en effet la réifier en écartant tout un pan du travail effectué. Autrement dit, comment la prudence s'agence-t-elle dans l'immanence de

l'activité ? À quoi la prudence correspond-elle concrètement dans l'activité en train de se faire, et avec quoi est-elle reliée en faisant agencement dans cette activité-là, dans ce contexte-là ? À défaut de ces interrogations, les situations, ainsi que la qualité de prudence que l'on pourrait leur attribuer, seraient données a priori ou multipliables à souhait, appelant alors une approche déductiviste qui ne donne pas accès à la réalité ou à la vie des pratiques concrètes.

Nous retrouvons ici un enjeu central à nos yeux : ancrer la question de la légitimité professionnelle des travailleurs sociaux à la réalité des pratiques plutôt qu'à celle d'une position ou d'un statut légitime en soi. Notre lecture de la prudence nous invite à tenter de déplacer la perspective en dehors d'une démarche surplombante et potentiellement essentialiste. Comme nous l'avons montré ailleurs (Mezzena & Vrancken, 2020), la professionnalité a aussi pour propriété d'être publique, et se caractérise donc également par sa portée politique. Il s'agit en effet d'identifier, autour de la prudence et de la reconnaissance d'une professionnalité, un enjeu central de notre époque. Où nos démocraties vont de plus en plus se demander comment mobiliser les expertises professionnelles et citoyennes au sein d'une société du « travail sur Soi » (Vrancken, 2007), confrontée à de nombreux défis en matière de politiques sociales, et au-delà : climat, environnement, avenir de la démocratie, santé, procréation, alimentation, mobilité, logement, éducation. Bref, dans autant de domaines où la qualité même de la vie se trouve mise en jeu.

Références bibliographiques

Barthe, Y., Callon, M., & Lascoumes, P. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Seuil.

Bellot, C., Bresson, M., & Jetté, C. (Éds.). (2013). *Le Travail social et la nouvelle gestion publique*. Presses de l'Université du Québec.

Champy, F. (2009). *La sociologie des professions*. Presses Universitaires de France.

Champy, F. (2011). *Nouvelle théorie sociologique des professions*. Presses Universitaires de France.

Champy, F. (2019). Sociologie de la prudence et travail social : une rencontre prometteuse. *Le Travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe Verlag, coll. « Res Socialis », 25-45.

Collectif Métis (CMW : Lucie Lechevalier-Hurard, Bertrand Ravon, Bénédicte Rivet, Pierre Vidal-Naquet). (2019). *Patience, prudence et petits pas, A la recherche du sens du travail social et médico-social. Le cas des Maisons de la Métropole du territoire de Vénissieux-Saint-Fons*.

Dejours, C. (1993). Intelligence pratique et sagesse pratique : deux dimensions méconnues du travail réel. *Revue Education Permanente*, 116 (3), 47-69.

Dubet, F. (2014). *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*. Seuil.

Esping-Andersen, G. (2008). *Trois leçons sur l'État-Providence*. Seuil, coll « La république des idées ».

Gaspar, J.-F. (2012). *Tenir ! Les raisons d'être des travailleurs sociaux*. La Découverte.

Giuliani, F. (2019). Contexte de conscience et sagesse pratique. Analyse des conditions d'émergence de la prudence dans les pratiques des éducateurs sociaux en milieu scolaire. *Le Travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe Verlag, coll. « Res Socialis », 155-179.

James, W. (2005). *Essais d'empirisme radical*. Agone.

James, W. (2007). *Le pragmatisme*. Flammarion.

Kuehni, M. (éd.). (2019). *Le Travail social sous l'œil de la prudence*, Basel, Schwabe Verlag, coll. « Res Socialis ».

Lévi-Strauss, C. (1962). *La pensée sauvage*. Plon.

Lechaux, P. (2022). *Les défis de la formation des travailleurs sociaux. Entre universités et écoles professionnelles*. Éditions Champs social.

Mezzena, S. (2018). *De Schön à Dewey. Connaissance et professionnalité dans l'activité des éducateurs*. L'Harmattan.

Mezzena, S. (2019). Un savoir-faire qui échappe/résiste à la gouvernance managériale. Une approche perspectiviste de la connaissance comme chemin pour faire confiance. In M. Kuehni (éd.). *Le travail social sous l'œil de la prudence*, Collection Res socialis dirigée par Marc-Henry Soulet, vol. 53, Basel/Berlin : éditions Schwabe Verlag, 239-261.

Mezzena, S. (2022). Les émotions dans l'activité : une connaissance esthétique au service de la construction de la confiance dans l'intervention. In *Sociologie des émotions* (N. Burney, dir.). De Boeck supérieur, coll. « Ouvertures sociologiques », 61-79.

Mezzena, S. (2022). Faire sentir la confiance. Croyance, confiance et émotion dans l'activité éducative. *Le Sociographe*, 79(3), 26-38.

Mezzena, S. (2022). *Soutien à la parentalité et (re)construction de la confiance. Effets de la prestation Action éducative en milieu ouvert (AEMO Genève) du point de vue des parents*. <https://www.foj.ch/prestations/aemo/>, <https://agape-ge.org/institutions/aemo>

Mezzena, S., Cornut, C., & Stroumza, K. (2019). Effets de la gestion managériale sur les pratiques éducatives de Suisse romande. En finir avec l'essentialisme pour soutenir la résistance des professionnel. *Revue [petite] enfance*, n° 128, 83-97.

Mezzena, S., & Vrancken, D. (2020). Connaître le travail social, connaître avec le travail social. *SociologieS*, Théories et recherches. [Mis en ligne le 13 octobre 2020]. <http://journals.openedition.org/sociologies/14386>

Mezzena, S., & Fehlmann, D. (2021). Faire (et tenir) le pari de la confiance dans la durée. Glissement de la mission et perte de sens dans un lieu à haut risque de la protection de l'enfance. *Le Sociographe*, n° 75.

Mezzena, S., & Krummenacher, L. (2022). Une conception renouvelée de la prévention auprès des jeunes : la pratique de l'enquête comme construction d'un monde commun et travail de diplomatie favorisant la confiance. L'exemple de la prévention des risques numériques. In P. Lechaux, *Les défis de la formation des travailleurs sociaux au prisme des mutations du social. Entre universités et écoles professionnelles*. Champ social Éditions.

Mezzena, S., Vrancken, D., & Cornut-Piler, C. (2023). Construire la confiance en protection de l'enfance. In P. Obertelli et R. Wittorski (éd.), *La confiance : nouvel horizon social ?*, 77-92. Champ social.

Molina, Y. (2019). La pratique prudentielle comme régulation du risque. In M. Kuehni. (éd.), *Le Travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe Verlag, coll. « Res socialis », 89-106.

Ravon, B. (2016). Vers un nouvel ordre pragmatiste du travail social ? Institutionnalisation de l'autonomie, emprise de la situation, règne des savoirs partagés. In M.-H. Soulet, *Les nouveaux visages du travail social*. Academic Press Fribourg, 17-35.

Schnapper, D. (2002). *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*. Gallimard.

Soulet, M.-H. (2019). La prudence et ses réserves. Les promesses contrastées de la notion d'activité prudentielle pour penser le travail social. In M. Kuehni (éd.), *Le Travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe Verlag, coll. « Res socialis », 285-301.

Vrancken, D. (2007). La société du travail sur soi. *La revue nouvelle*, n°10, 40-45.

Vrancken, D. (2010). *Le Nouvel Ordre Protectionnel. De la protection sociale à la sollicitude publique*. Parangon, coll. « Situations et Critiques ».

Vrancken, D. (2012). Le travail social serait-il devenu une profession ? Quand la « prudence » s'invite au cœur d'un vieux débat. *Pensée plurielle*, 2-3(30-31), 27-36.

Vrancken, D. (éd.) (2014). *Penser l'incertain*. Hermann, coll. « Sociologie contemporaine ».

Vrancken, D. (2019). Que faire de la prudence et avec la prudence dans le champ de l'intervention sociale ? In Kuehni M. (éd.), *Le Travail social sous l'œil de la prudence*. Schwabe Verlag, coll. « Res Socialis », 223-237.

Vrancken, D. (2023). Là où ne portait pas le regard... Quand les politiques sociales sont devenues des politiques d'intervention sociale mobilisant de plus en plus les métiers du social. [Postface à S. Mezzena, P. Lechaux, & R. Wittorski R. (éds), *L'intervention sociale en actes. L'envers du métier institué*]. Champ social, 157-162.

Notes

(1) Au sens ici d'une réalité qui n'exigerait aucune action, en étant déjà toute construite et prête à faire l'objet d'une intervention.

(2) Cet exemple est tiré d'une recherche consacrée aux effets de la nouvelle gouvernance managériale, menée à partir d'entretiens avec des directeurs, des cadres intermédiaires et

des éducateurs – dans différents cantons suisses romands, à l’occasion d’un projet financé par le Domaine travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), dirigé par Sylvie Mezzena. Voir : Mezzena (2019) ; Mezzena *et al.* (2019), et Mezzena *et al.* (2023).

(3) Extrait d’un entretien d’autoconfrontation mené dans le cadre d’une recherche financée par le Domaine travail social de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO), dirigé par Sylvie Mezzena. recherche qui se consacre à la construction de la confiance en appui sur les émotions dans les pratiques de l’accompagnement en milieu ouvert (AEMO) genevoise, dans une démarche d’analyse du travail visant une modélisation du savoir-faire. Voir : Mezzena (2022) ; Krummenacher & Mezzena (2024).

(4) Ce qui ne signifie pas que nous réduisons la confiance à être un socle à partir duquel se construirait ensuite toute l’intervention (ce qui nous ramènerait au causalisme).

(5) « Idées » au sens de James, dont il faut rappeler que leur constitution se fait dans et par la confrontation au réel, depuis les différences qu’elles font à chaque instant pour l’expérience ; et qu’ainsi les idées ne sont pas coupées de l’expérience mais au contraire pleines de cette expérience (Mezzena & Kramer, 2018).

(6) Cette question fut largement abordée et illustrée lors du colloque international virtuel « Pandémie, pauvreté, politique sociale et intervention », organisé à distance par le CR34 de l’AISLF le 12 février 2021, à la Haute École de Travail Social de Lausanne (HETSL).